



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*La transition écologique, pour rebondir et pour durer*

## **Plan de relance Transition Ecologique**

### **Quelles aides aux entreprises ?**

1. Les dispositifs CCI & CMA, ADEME, BPI France (source DGE/CGDD)
2. Plateforme France Transition Ecologique
3. Plateforme AGIR pour identifier les aides ADEME
4. Focus sur EETE, et Tourisme Durable

## 1- Présentation des différents dispositifs d'aides et d'accompagnement à la transition écologique des TPE-PME

(source DGE/CGDD)

- ✓ Conseil, études et accompagnement des entreprises
- ✓ Financement de projets (équipements, R&D, innovation, etc.)
- ✓ Prêts bonifiés (équipements, R&D, innovation, etc.)
- ✓ Crédits d'impôts
- ✓ Visibilité clients, réseau et partage de bonnes pratiques
- ✓ Ressources humaines et formation



- CONSEIL, études et ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

# Dispositif d'accélération de la transition écologique de 45 000 artisans, commerçants et indépendants (1/2)



- **Un dispositif en 3 phases :**

1

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Sensibiliser les chefs d'entreprise aux enjeux de la transition écologique de leurs activités et aux avantages économiques de la démarche (roadshow, réunions d'information, témoignages, quizz, webinaires ...)



2

## DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS

Réaliser un diagnostic de premier niveau qui donne lieu à un plan d'actions.  
Avec un conseiller CMA ou CCI (en présentiel principalement ou en distanciel)



3

## ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Orienter le chef d'entreprise vers un accompagnement collectif ou individuel, des actions de coaching et/ou de formation sur des programmes nationaux, régionaux voire locaux

Engager les chefs d'entreprises dans des opérations en lien avec les collectivités et/ou fédérations & unions commerciales locales

## Dispositif d'accélération de la transition écologique de 45 000 artisans, commerçants et indépendants (2/2)

- Objectifs du dispositif :
- compléter les dispositifs existants, qui s'adressent davantage aux PME
- augmenter de manière significative le nombre de TPE entreprises accompagnées dans leur transformation indispensable dans ce domaine
- optimiser les flux des entreprises, mettre en place des process de production plus respectueux de l'environnement et permettre des économies récurrentes

→ Réaliser 35 000 diagnostics en phase 2 avec un plan d'action associé

→ Accompagner 10 000 entreprises en phase 3 pour un passage à l'acte

➤ Plus d'information (à venir) : <https://www.cci.fr/> , <https://www.artisanat.fr/PlanFranceRelance>

# Dispositifs complémentaires des CCI et CMA

## En parallèle :

- **Poursuite des accompagnements TPE&PME gagnantes sur tous les coûts pour les -20 salariés** (+500 accompagnements depuis 2017)
    - *Exemple CMA France : +20% en 2021 et +30% en 2022 pour TPE&PME gagnantes sur tous les coûts*
  - Augmentation des entreprises labellisées Ecodéfis, Imprim'Vert, Répar'Acteurs, Envol, etc.
  - Augmentation des démarches territoriales en lien avec les collectivités : Ecologie Industrielle et Territoriale et autres
- Plus d'information : <https://www.cci.fr/> , <https://cma-france.fr/>

# Outils de diagnostics



bpifrance

- **Diag' Ecoflux (Bpifrance en partenariat avec l'ADEME)**

- Qui : entreprises de moins de 250 employés

- Accompagnement personnalisé permettant de faire l'inventaire des flux de consommations d'énergies, d'eau et de matières, ainsi que des émissions de déchets et de créer un plan d'action pour les réduire et réaliser ainsi des économies durables

➤ Plus d'information : <http://diagecoflux.bpifrance.fr/>

- **Climatomètre (Bpifrance)**



bpifrance

- Qui : toutes les entreprises

- Outil d'auto-diagnostic en ligne gratuit permettant en moins de 15 min d'avoir accès à une vision globale des enjeux climat pour son entreprise et à de premières recommandations

➤ Plus d'information : <https://climatometre.bpifrance.fr>

# Programme SARE : Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique



- **FAIRE** : Service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique.
- **Qui** : Entreprises avec petits locaux tertiaires < 1 000 m<sup>2</sup>
- **Porteurs de l'offre** : Régions avec soutien technique ADEME et financement CEE
- **Besoin adressé** : Conseil de premier niveau
- **Périmètre technique** : Rénovation et efficacité énergétique
- **Modalités** :
  - Espace conseils FAIRE : guichet d'informations et rendez-vous
  - Conseil gratuit
  - Intervenants : CCI – CMA – EC FAIRE historiques.
- **Temporalité** : Offre accessible à partir de 2021 selon les régions







- FINANCEMENT DE PROJETS (équipements, innovation, etc.)

# Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



- **Entreprises engagées pour la Transition écologique : Guichet (ADEME)**



- **Pour qui : PME**

- Aides financières forfaitaires pour des petits investissements et/ou études sur un large périmètre technique, avec des formalités administratives simplifiées. En complément d'autres dispositifs pour des investissements ou études plus conséquents.



- **Fonds Tourisme Durable – Hébergements touristiques / restauration (ADEME)**



- **Pour qui : PME secteur hébergement et restauration en zone rurale**

Accompagnement gratuit par un expert et aide financière à l'investissement.



- **Pack d'aides à l'éco-conception (ADEME)**



- **Pour qui : PME**

Aides financières pour des actions visant l'amélioration des performances environnementales des procédés, produits ou services. Le besoin adressé va de la R&D aux investissements.

# Financement de projets

visant à mettre sur le marché des solutions innovantes en faveur de la transition écologique



## Programme d'Investissements d'avenir (PIA) : Concours d'innovation i-Nov ou Démonstrateurs



Pour qui : PME innovante offreuse de solution dans le domaine de la transition écologique et énergétique

Aide financière aux projets de R&D et d'innovation visant des marchés de la TEE.



## Entreprises engagées pour la Transition écologique (ADEME) : soutien à l'industrialisation et à la commercialisation



Pour qui : PME dans les secteurs relevant de la transition écologique et énergétique

Aide financière forfaitaire pour des investissements d'industrialisation et de commercialisation de solutions innovantes.



## Fonds économie circulaire ADEME



Pour qui : PME

Aides financières pour des actions visant la prévention et la valorisation des déchets. Le besoin adressé est principalement l'investissement.

➤ Plus d'information : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/>



- Prêts bonifiés (équipements, innovation, etc.)

# Prêts bonifiés (1/2)



- **Prêt vert ADEME Bpifrance et prêt vert**

- **Qui** : ces prêts ont pour objectif d'encourager les PME à engager des projets de transition écologique
- Le **Prêt vert ADEME Bpifrance** fera suite à une aide de l'ADEME ou à un Diag' Eco Flux et permettra à l'entreprise :
  - D'optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement ;
  - D'investir dans la mobilité « zéro carbone » des personnes et des marchandises ;
  - D'innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la « dédieselisation ») ;
  - D'inclure des énergies renouvelables dans son mix énergétique.
- Son montant pourra aller **jusqu'à 1M€ et la durée jusqu'à 10 ans** (avec un différé de maximum 2 ans).
- Le **Prêt vert** viendra quant à lui financer des projets avec une finalité similaire, mais avec un montant maximum de 5M€ et pourra être attribué à des entreprises non soutenues par l'ADEME, les deux produits étant complémentaires.

➤ Plus d'information : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert-ADEME>

## Prêts bonifiés (2/2)



bpi**france**

- **Prêt Eco Energie (Bpifrance en partenariat avec les obligés du dispositif CEE et le Ministère de la Transition écologique)**

- Qui : ce prêt a pour objectif d'encourager l'efficacité énergétique des TPE et des PME
- Il finance les opérations standardisées des secteurs « bâtiment tertiaire » et « industrie », ainsi que des investissements/ travaux liés (dans la limite de 40% de l'assiette de financement). Son montant pourra aller jusqu'à 500k€ et sa durée jusqu'à 7 ans (dont 2 ans de différé maximal).
- Plus d'information : <https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE>



bpi**france**

- **Prêts méthanisation (Bpifrance en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et l'ADEME)**

- Qui : afin d'accompagner la structuration d'une filière de biogaz, Bpifrance a déployé deux prêts sans garantie en partenariat avec respectivement le Ministère de l'Agriculture (prêt « méthanisation agricole ») et l'ADEME (prêt « méthanisation injection »).
- Le prêt « **méthanisation injection** » vise à accélérer le développement d'unités d'injection, avec un montant allant jusqu'à 1M€ et une durée jusqu'à 12 ans (dont 2 de différé). Le prêt « **méthanisation agricole** » soutient quant à lui principalement le développement d'unités de cogénération de petite taille, avec un montant maximal de 500k€ et les mêmes durées. Les porteurs de projets sont invités à se rapprocher des Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et du réseau de Bpifrance.



- Crédits d'impôts

## Crédit d'impôt pour les investissements de rénovation des bâtiments des TPE-PME du secteur tertiaire



- Qui : TPE-PME, locataires ou propriétaires de leurs locaux tertiaires
- Crédit d'impôt de **30% dans la limite de 25 000 €** par entreprise.
- Les **travaux de rénovation énergétique éligibles** sont les suivants :
  - Isolation : combles ou de toitures, murs, toitures-terrasses
  - Chauffe-eau solaire collectif
  - Pompe à chaleur (PAC) Chaudière biomasse collective
  - Ventilation mécanique
  - Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur ou à un réseau de froid
  - Systèmes de régulation/programmation du chauffage et de la ventilation
  - **En outre-mer uniquement** : réduction des apports solaires par la toiture ; protections des baies contre le rayonnement solaire ; climatiseur performant.
- Travaux engagés entre le **1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021**.
- Nécessité de faire appel à un professionnel RGE (Reconnu garant de l'environnement) pour certains travaux.
- Cumulable avec les certificats d'économies d'énergie et notamment le « Coup de pouce chauffage des bâtiments tertiaires » qui permet des incitations financières plus importantes dans le cas d'un changement de chauffage fioul, charbon ou gaz (hors condensation).





## 5. Visibilité clients, réseau et partage de bonnes pratiques

## Visibilité clients, réseau et partage de bonnes pratiques



- **Communauté du Coq Vert (Bpifrance)**



- Qui : bénéficiaires de financements ADEME ou Bpifrance liés à la transition écologique, de labels identifiés, offreurs de solutions technologiques favorables à la transition, producteurs d'ENR

- La Communauté du Coq Vert proposera à ses membres un ensemble d'outils concrets pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, les mettre en visibilité et accélérer leur transition environnementale et énergétique (kit de communication, contenus de formation, témoignages d'entreprises engagées, networking, accès à des solutions...).

➤ Plus d'information : <https://mon.bpifrance.fr/mon-espace/#/formulaire/ccv>






























- Ressources humaines et formation

## Ressources humaines et formation



- **Dispositif VTE vert (Bpifrance en partenariat avec l'ADEME et la DGEFP)**
  - Aide allant jusqu'à 8k€ pour recruter un jeune talent (étudiant, alternant ou jeune diplômé) en volontariat territorial en entreprise (VTE), dont la mission sera liée à la transition écologique de l'entreprise.
- Plus d'information : <https://www.vte-france.fr/vte-vert/>

## Dispositifs pour la transition écologique des TPE-PME

		Conseil, Accompagnement	Financement de projets	Visibilité clients, réseau et partage	RH, formation
Pack Eco-conception	 				
Entreprises engagées dans la transition écologique/guichet	 				
Entreprises engagées dans la transition écologique/soutien à l'industrialisation et à la commercialisation	 				
Accélération de la transition écologique des TPE (CMA & CCI)	 				
Diag Eco flux (PME)	  				
TPE gagnantes (CMA & CCI)	 				
Climatomètre	 				
Service d'accompagnement à la rénovation énergétique					
Fonds décarbonation (ADEME & ASP)	 				
Prêts Verts	  				
Crédit d'impôt pour les investissements de rénovation des bâtiments du secteur tertiaire					
Coq Vert	  				
Volontariat Territorial en Entreprise Vert (Bpifrance) - ADEME PACA - Anne Marie FRUTEAU DE LACLOS - présentation à UPE 06	 				

## 2- France Transition Ecologique : plateforme d'accompagnement et de soutien financier public des entreprises dans leur transition écologique

**Le projet** : suite à une décision du premier conseil de défense écologique, et porté par une lettre de mission adressée au CGDD Thomas Lesueur, le projet France Transition Ecologique est une initiative d'envergure interministérielle (MTE et MEFR) qui a pour objectif, dans sa première phase, de créer une plateforme d'accompagnement et de mise en valeur des dispositifs pour la transition écologique des entreprises.

### **Offrir un accès à tous les dispositifs de transition écologique**

Assurer un accès fonctionnel, via un parcours utilisateur qualifiant, à la base la plus exhaustive possible regroupant les dispositifs à la TEE, sourcée auprès de l'ensemble des acteurs locaux et nationaux.

### **Offrir un service usager à forte valeur ajoutée en se mettant à leur place, à l'écoute de leurs besoins**

Tester et consolider la solution auprès des usagers pour nourrir le développement de nouveaux accompagnements dans les prochains mois (informations strictement pertinentes, simulateurs, contact experts, simplification du parcours...)

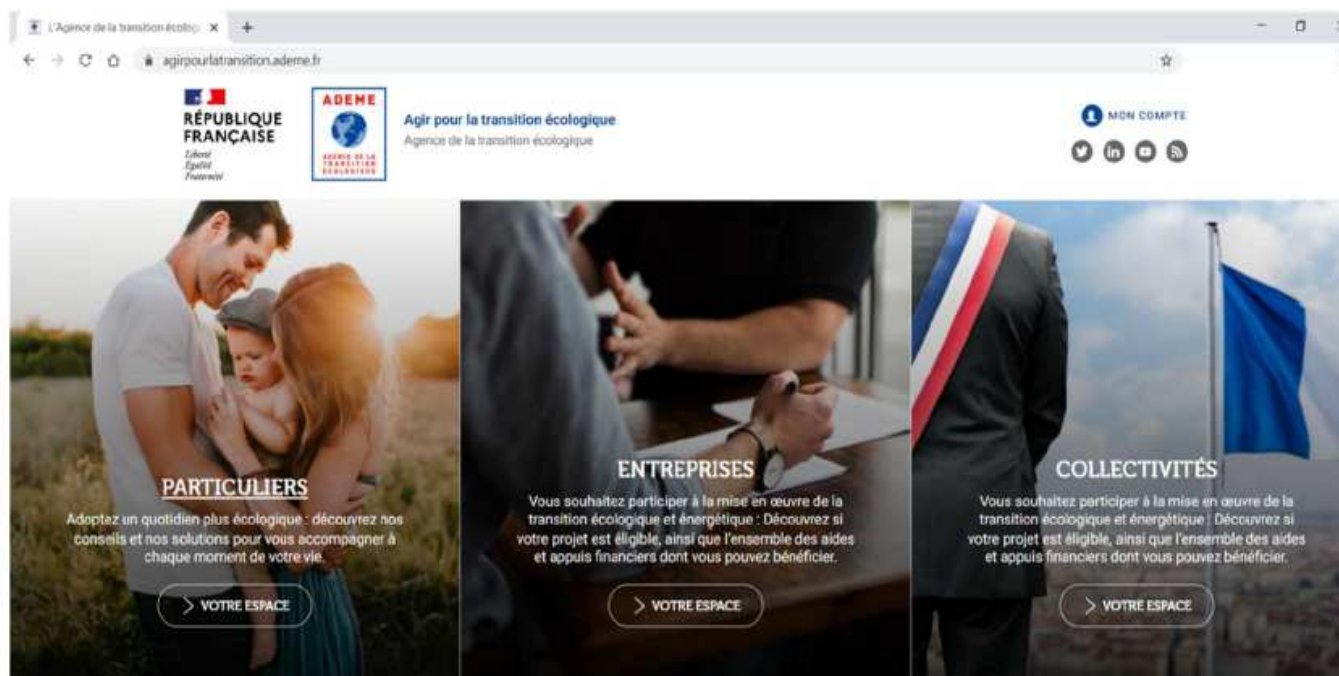
### **Etre à l'origine d'actions de transition de la part des entreprises**

Générer des premiers "leads qualifiés" ayant mené à des demandes de financements ou d'accompagnements effectives pour avoir un véritable impact sur la transition, en mettant en valeur les entreprises qui se sont engagées dans la transition.

### ➤ **Lancement d'une version beta en mars 2021**

## 3 - Plateforme AGIR pour identifier les aides ADEME

Plateforme AGIR pour la transition → se connecter sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/>



## Filtres de préqualification

The screenshot displays four filter panels on a web interface:

- VOUS ÊTES** (You are):
  - Association
  - Collectivité / Administration
  - Entreprise
  - Organisme de recherche
- THÈME DU PROJET** (Project theme):
  - Changement climatique
  - Economie circulaire / Déchets
  - Energie
  - Mobilité / Transport
  - Qualité de l'air
  - Sols / Agriculture / Forêt
  - Urbanisme / Bâtiment
  - Autre
- LOCALISATION DU PROJET** (Project location):
  - Île-de-France
  - International
  - La Réunion
  - Martinique
  - Mayotte
  - National
  - Normandie
  - Nouvelle-Aquitaine
  - Occitanie
  - Pays de la Loire
  - Polynésie française
  - Provence-Alpes-Côte d'Azur
  - Saint Pierre et Miquelon
- TYPE DU PROJET** (Project type):
  - Animation / Communication / Formation
  - Etudes & conseils
  - Investissement
  - Recherche et Innovation

A **RECHERCHER** (Search) button is located to the right of the 'TYPE DU PROJET' panel.



## CHERCHEZ LE DISPOSITIF D'AIDE ADAPTÉ À VOTRE PROJET

VOUS ÊTES ▾

THEME DU PROJET ▾

LOCALISATION DU PROJET ▾

TYPE DU PROJET ▾

RECHERCHER

Provence-Alpes-Côte d'Azur ✕

### Il y a 47 résultat(s)

Pour affiner votre recherche, modifiez vos critères ci-contre.



AIDE 2020

Aide à la réalisation d'un bilan des émissions de GES d'une entreprise ou d'une administration

Études - Diagnostic et études de faisabilité



AIDE 2020

Aide au changement de comportement « changement climatique »

Animation / Communication / Formation



AIDE 2020

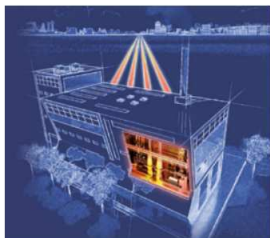
Études préalables visant à améliorer la performance environnementale des produits et des services

Études - Diagnostic et études de faisabilité

ADEME PACA – Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS -  
présentation à UPE 06



AIDE 2020



## Récupération et valorisation des énergies

Récupnrj - Accompagnement financier des investissements pour l'installation d'une valorisation des énergies de récupération, avec ou sans réseau, en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région(s) : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Vous êtes une entreprise des secteurs industriel, tertiaire ou agricole, une collectivité, ou une association.

Votre projet consiste dans l'installation d'un **système de récupération et valorisation d'énergies perdues ou fatales, avec ou sans réseau de chaleur et froid associé**. Il concerne les secteurs des bâtiments publics, de l'habitat collectif, du tertiaire, de l'industrie et de l'agriculture.

Dans le cadre de cet appel à projets, vous pouvez bénéficier

- > d'une aide financière : un financement vous est octroyé sous la forme d'une subvention pouvant atteindre 50% des dépenses éligibles, pour que votre projet soit économiquement compétitif par rapport aux installations utilisant une énergie conventionnelle.
- > d'un accompagnement technique : des agents ADEME spécialistes de la récupération des énergies fatales et des problématiques rencontrées vous accompagnent dans la réalisation et la valorisation de votre projet.

Cet appel à projet fait l'objet de deux sessions par an vous permettant de présenter un projet mature.

Pour cette édition, contrairement aux éditions antérieures, chaque EnR&R fait l'objet d'un appel à projets différent **Récupnrj** concerne uniquement les projets avec **une valorisation d'énergies de récupération** :



### Calendrier

Ouverture :  
27/07/2020 - 11:49 - Heure de Paris

Clôture :  
02/11/2020 - 15:00 - Heure de Paris

> DÉPOSER UN DOSSIER

[Être informé des mises à jour](#)

Possibilité ici de créer un compte et de déposer un dossier de demande d'aide

Cet appel est géré par l'ADEME en Provence Alpes Côte d'Azur en synergie avec la Région notamment dans le cadre du Contrat de Projet Etat Région (CPER) et en cohérence avec le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE\*).

- > 2020 Appel à projet Récupération Energie PACA Phase 2 (pdf - 120,73 Ko)

### Pièces à déposer

- > Dossier financier (xlsx - 212,89 Ko)
- > Dossier technique Energie Fatale (docx - 696,54 Ko)
- > Dossier technique Energie Fatale avec création d'un réseau de chaleur (docx - 782,20 Ko)

Possibilité de contacter l'Ademe avec un formulaire, en cas de besoin

### Plus d'infos

Il est vivement conseillé de contacter l'ADEME, en amont du dépôt du dossier, pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et à la soumission de votre dossier.

> [CONTACTER L'ADEME](#)

20/01/2021

ADEME PACA – Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS -  
présentation à UPE 06

## Contacts ADEME en DR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Thème	Contact
Economie Circulaire	Bernard VIGNE bernard.vigne@ademe.fr
Décarbonation	Maxime DEVELAY MORICE Maxime.develaymorice@ademe.fr
Chaleur renouvelable et récupération	Sophie MIDY sophie.midy@ademe.fr
TPE/PME Ecoconception Partenariat ADEME/BPI	Anne-Marie FRUTEAU DE LACLOS anne-marie.fruteaudelaclos@ademe.fr
Hydrogène Innovation	Stéphanie LEMAITRE stephanie.lemaitre@ademe.fr



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# **Dispositifs Entreprise Engagée pour la Transition Ecologique « EETE »**

Deux cibles: « offre de solutions » et « besoin de solutions »



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Dispositif EETE « offre de solutions »

*En ligne sur la plateforme AGIR*

## Soutien des PME à l'industrialisation et la commercialisation de solutions innovantes présentant des externalités positives pour l'environnement

- <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212>
  - Lancement d'un AAP le 10/12, 2 clôtures : **15 février 2021** et le **5 avril 2021**
  - Aide forfaitaire de 100 k€ maximum
  - Coût plancher de 250k€
  - Tous les secteurs relevant de la transition écologique et énergétique
  - Soutien aux études, investissements, études de marché



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Dispositif EETE « Guichet »

*En cours de validation – publication prévue d'ici fin janvier 2021*

## Un dispositif « guichet »

- **Dispositif plan de relance « entrée de gamme »**
- **Dispositif lisible:**
  - Liste de mesures éligibles simples (études + investissements)
- **Contrats ultra simples et rapides**
  - Aide forfaitaire unique par mesure
  - Encadrement de minimis « relance »



## Parcours bénéficiaire : demande d'aide

- **Accès à la demande d'aide**
  - Plateforme AGIR
- **Description du projet via un tableur excel téléchargé**
  - Affichage des aides spécifiques à chaque entreprise
    - Modulable en fonction du code NAF (aides spécifiques industrie, tourisme durable, réparation)
- **Informations administratives sous AGIR**
  - Accompagnement pas à pas au remplissage d'AGIR dans les CEF
  - Transmission du tableur excel + devis pour les aides > 2000 €
- **Instruction en DR uniquement dans les cas suivants**
  - montant d'aide > 50 K€ et/ou
  - entreprise créée depuis moins d'1 an et/ou
  - compte bancaire hors de France et/ou
  - restaurant ou hébergement soutenus dans le cadre du fonds Tourisme durable

## Parcours bénéficiaire : calcul de l'aide

- **Choix des études et/ou investissements par le bénéficiaire : tableur excel**
  - A chaque ligne correspond une aide forfaitaire plafonnée au coût total de la mesure
  - Le bénéficiaire doit préciser le coût total de chaque mesure : l'aide est toujours inférieure ou égale au coût total
- **Déclaration par le bénéficiaire des aides précédentes sous le régime de minimis transitoire : tableur excel**
- **Calcul automatique du coût total et du montant de l'aide ADEME**
  - Montant minimal d'aide 5 k€
  - Montant maximal 200 k€

En cours de validation

# Exemple

Thématique	Action	type de forfait	Montant aide forfaitaire	Unité	Montant aide	Périmètre FDR thématique
Bâtiment / ENR	audit énergétique pour atteindre les objectifs du décret tertiaire, y compris audit "froid"	€/ m <sup>2</sup> au sol	1	200	200	
Bâtiment / ENR	Luminaire d'éclairage général à modules LED pré-équipé pour la régulation	€/point lumineux	50	20	1 000	
Transport	Achat d'un vélo cargo électrique pour livraisons	€	3 000	1	3 000	
Transport	Abris à vélo avec toit	€/2 vélo abrités	520	8	4 160	
Economie circulaire	Diag tri 5-7 flux + mise en place	€	3 000	1	3 000	
Economie circulaire	Certification ecolabel européen de produits ou service	€/produit ou service	2 000	1	2 000	Eco conception
Economie circulaire	Fontaine à eau raccordée au réseau	€	500	3	1 500	
Economie circulaire	Préparation des <u>biodéchets</u> : mise en place, pré-collecte, formation, signalétique (si production inférieure à 10 t/an)	€	5 000	1	5 000	<u>Biodéchets</u>
Economie circulaire	Composteur (si production de <u>biodéchets</u> inférieure à 10 t/an)	€/bac	200	3	600	Biodéchets
<b>TOTAL</b>				Exemple	<b>20 460</b>	
<b>Financement</b>	<u>PDR biodéchets</u>			100%	5 600	100% lignes dédiées
	<u>PDR éco-conception</u>			100%	2 000	100% lignes dédiées
	<u>PDR tourisme durable</u>			max	10 000	dans la limite de 10 000 € ( <b>à discuter</b> )
	<u>PDR FETE demande</u>				2 860	

## Parcours bénéficiaire : paiement

- **Avance de 30% à la signature**
- **Durée de l'opération 12-18 mois**
  - Pas d'avenant de prolongation
  - Mais possibilité de transmettre le rapport final 6 mois après la fin de l'opération (conditions générales)
- **Rapport final = attestation sur l'honneur de la réalisation de l'opération**
  - Documents supplémentaires demandés pour les opérations Tourisme durable



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Dispositif Fonds Tourisme Durable

*En cours de mise en opération*



# France RELANCE - FONDS TOURISME DURABLE

## Hébergements touristiques / restauration

Pour qui:

**Restauration** : commerciale traditionnelle (NAF 56.10A), services de traiteurs (NAF 56.21Z), Activité dans le cadre de l'agritourisme (fermes-auberges et tables d'hôtes), les activités de restauration dans les hébergements touristiques

**Hébergements touristiques** : Hôtels et hébergements similaires (NAF 55.10Z), Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs (NAF 55.30Z), Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée (NAF 55.20Z), Autres hébergements (NAF 55.90Z), Tourisme social du type villages vacances, colonies de vacances, auberges de jeunesse, centres sportifs... (NAF 55.20Z)

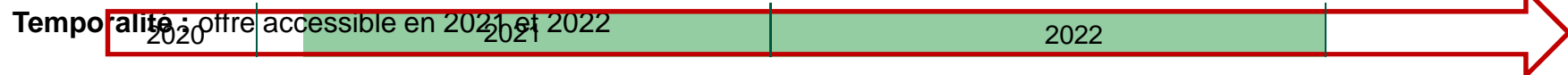
**Situé dans les zones rurales** - communes denses et très peu denses selon la grille INSEE et communes de < 20 000 habitants dans les bassins d'attractivité de < 200 000 habitants

**Besoin adressé** : conseil et financement de **petits équipements et investissements** pour accélérer la transition écologique

**Périmètre technique** : achats, eau, énergie, matières premières, déchets (focus particulier sur le gaspillage alimentaire), confort d'été, assistance à maîtrise d'ouvrage rénovation énergétique

**Modalités** :

- Accompagnement gratuit par des partenaires sélectionnés au niveau régional. Le partenaire accompagne l'établissement via un diagnostic et propose un plan d'action (outils ADEME)
- Si l'entreprise valide des petits investissements dans son plan d'action et qu'ils sont éligibles dans le catalogue d'action : aide financière forfaitaire avec des formalités administrative simplifiées (idem EETE).





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



***MERCI***

***DE VOTRE ATTENTION***